



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION D'UN BIEN

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Constant a aliéné les lots ci-après mentionnés, autrement que par enchère ou soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'immeubles situés sur le territoire de la Ville de Saint-Constant, connu et désigné comme étant les lots 6 611 585, 6 611 587, 6 611 588, 6 611 589, 6 619 617 et 6 611 591 du cadastre du Québec (prolongement rue du Géranium), à 9502-4758 Québec inc. pour un montant de 2 353 325 \$, plus les taxes applicables;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 22 novembre 2024.


Me Sophie Laflamme greffière
Directrice des affaires juridiques